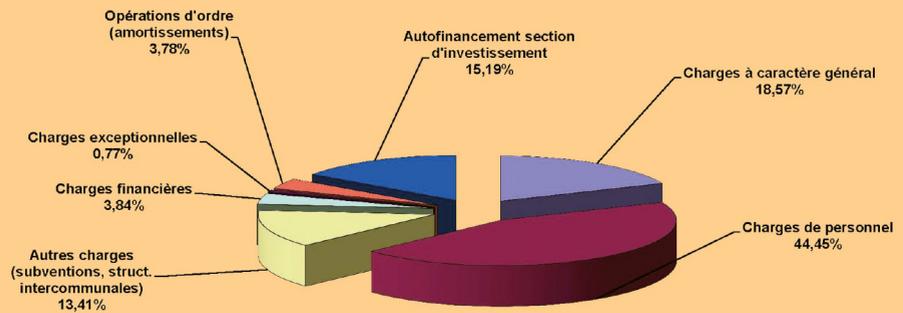
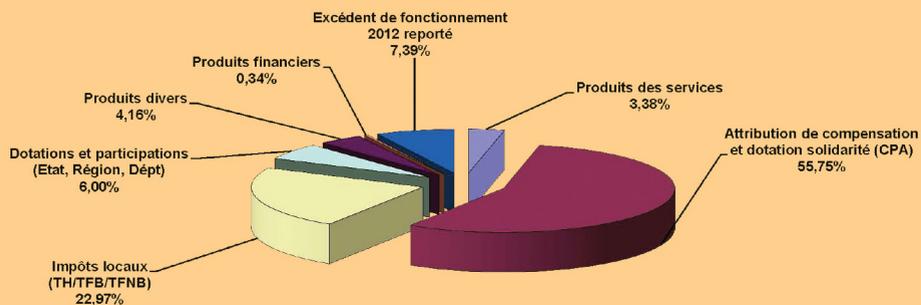


# Fonctionnement

## Dépenses de fonctionnement 2013



## Recettes de fonctionnement 2013



L'excédent dégagé au titre du fonctionnement 2012 ressort à 3 732 932 €, ce qui permet d'en reporter une partie - soit 1 221 932 € - sur le fonctionnement et surtout de réaliser un autofinancement des investissements à hauteur de 2 511 000 €.

Cet autofinancement vient s'ajouter aux 2 730 900 € représentant l'excédent dégagé fin 2012 au titre de ces mêmes investissements.

**Toujours consciente du contexte de crise qui touche durement les ménages, la Municipalité a réaffirmé sa volonté de ne pas augmenter les impôts dits locaux (voir tableaux ci-dessous).**

**Rappelons que ces taux sont inchangés depuis 2009.**

Taxes locales 2013	Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
<b>Rousset</b>	<b>7,48%</b>	<b>19,15%</b>	<b>26,85%</b>
Produits (3 798 469 €)	345 202 €	3 427 276 € (1)	25 991 €

(1) L'importance de ce montant est due au bâti de la zone industrielle.

## Taux Haute Vallée de l'Arc 2013

Commune	Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Châteauneuf	13,50%	24,45%	69,64%
Fuveau	19,50%	21,02%	37,00%
Peynier	16,43%	18,00%	37,00%
Puylobier	11,00%	14,35%	39,10%
Trets	17,25%	25,96%	63,19%

La Municipalité, fidèle à son image de solidarité et de proximité, continue de soutenir les associations en leur allouant 915 000 € de subventions de fonctionnement pour 2013.

La contribution au CCAS s'élève à 224 000 €, celle au Service Départemental d'Incendies et de Secours à 602 600 € et celle allouée aux diverses structures intercommunales à 312 000 €.

En terme d'investissements 2013, outre les habituels travaux de voirie, d'entretien et de maintenance des équipements publics et des espaces verts, sont prévus :

- la construction du nouveau poste de la police municipale (en cours),
- la réfection de l'avenue de Manéou (en cours),
- la voie d'accès au programme de nouveaux logements sociaux au sud du village (en cours),
- la création d'un parking de persuasion au sud du village,
- la réalisation du merlon anti-bruit le long de l'autoroute au sud du village,
- la réfection du chemin de la Bastidette et des voies du lotissement le Pigeonnier,
- l'aménagement des rues du Château et du Four,
- la création de 3 logements sociaux rue du Bary,
- le réaménagement de la cantine scolaire,
- l'aménagement de la nouvelle crèche,
- la réfection des courts de tennis (foyer des A.I.L.),
- la mise à jour de la signalétique de la commune et de sa zone d'activités.

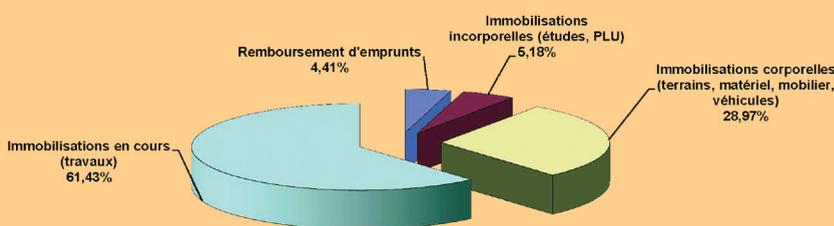
A noter que les travaux ayant fait l'objet d'une décision de subvention, de participation ou de fonds de concours, seront lancés en priorité.

Les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du futur complexe sportif ont enfin abouti après de rudes négociations, ce qui va permettre le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour ce projet.

Permettez-moi tout de même d'exprimer un vœu : que les incivilités et actes de vandalisme de tous ordres diminuent. Ils ont engendré en 2012 des coûts et des heures d'agents municipaux que l'on pourrait utiliser pour d'autres tâches.

# Investissements

## Dépenses d'investissements 2013



## Recettes d'investissements 2013

